



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

PUY-DE-DÔME



■ 25 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grand débat de l'Artisanat

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme invite les artisans à s'exprimer!

Jean-Luc HELBERT, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme, invite les artisans du département à participer au Grand débat de l'artisanat. L'occasion pour chacun d'exprimer leurs idées et propositions.

Pour Jean-Luc HELBERT, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, compte tenu de leur rôle de corps intermédiaire, ont vocation à contribuer activement au grand débat national : « *Nous sommes partenaires des branches professionnelles, des collectivités territoriales, attachés à la négociation, et relais entre les pouvoirs publics et la vie réelle des territoires. Nous portons la voix des artisans du Puy-de-Dôme, leurs inquiétudes et difficultés mais aussi les solutions que notre secteur peut apporter. En participant au débat, les artisans s'associent à la réflexion nationale* »

Ainsi, tout au long du mois de février, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme propose aux artisans de venir remplir des **cahiers de doléances** dans ses locaux au **17, boulevard Berthelot à Chamalières** et **dans ses lieux de permanences** (lieux et horaires d'ouverture consultables sur www.cma-puydedome.fr).

Chaque artisan peut aussi contribuer directement à la réflexion nationale en donnant leurs idées et réponses au grand débat sur une ligne dédiée : conomie@cma-puydedome.fr ou sur : www.granddebat.artisanat.fr / [#GrandDebatArtisanat](https://twitter.com/GrandDebatArtisanat).

Les artisans du Puy-de-Dôme sont également invités à participer aux réunions publiques qui auront lieu :

Le 1^{er} février 2019 à 18h à CHARBONNIER LES MINES

Salle polyvalente, avenue Jean Jaurès - 63340 Charbonnier Les Mines

Le 13 février 2019 à 18h à GANNAT

Salle socio-culturelle, allée des Tilleuls - 03800 Gannat

Les contributions seront transmises au Gouvernement et à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

La consultation nationale lancée par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat auprès des artisans est organisée autour de cinq thèmes :

- **Est-ce que le travail indépendant paye ?** L'investissement personnel et financier des chefs d'entreprises, travailleurs non-salariés, est-il reconnu à sa juste valeur face au régime général des salariés ?
- **La Fiscalité des entreprises** : existe-t-il une équité entre les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (plus de 50 % des artisans) et celles soumises à l'impôt sur les sociétés ?
- **L'Emploi du premier salarié ou d'un salarié supplémentaire** : quelles mesures pour permettre aux entreprises artisanales sans salarié ou avec un seul salarié de recruter pour honorer des commandes supplémentaires ?
- **Quelle équité de traitement devant les normes et les réglementations entre artisans, grandes surfaces, donneurs d'ordre industriels, grands groupes ?**
- **Revaloriser la médecine de proximité en réinterrogeant la pertinence de la Médecine du travail** : pour un meilleur suivi tout au long de la vie pourquoi ne pas aller chez son médecin de proximité ?

Contact Presse : CMA63 : Frédérique PAQUET 04 73 31 52 17- frederique.paquet@cma-puydedome.fr